



NetCRPrimes

Version application 3.x

Version guide 1.08

© YMAG 2009-2012

[Import de l'assiduité sur l'extranet NetCRPrimes]

YMAG

© YMAG 2009-2012 – NetCRPrimes

Le présent logiciel est inscrit au répertoire de l'agence pour la protection des programmes, 119, Rue de Flandre - 75019 - PARIS. Il est protégé en France par le code de la propriété intellectuelle, loi du 1.7.92, et à l'étranger par les conventions internationales sur le droit d'auteur.

Il est interdit de reproduire, traduire, adapter, arranger, modifier le logiciel ainsi que la documentation qui y est associée, même lorsque ces actes sont nécessaires pour permettre l'utilisation, du logiciel, conformément à sa destination. En application de l'article L.122-6-1 du code de la propriété intellectuelle, l'auteur se réserve le droit de corriger les erreurs et de déterminer les modalités particulières auxquelles seront soumis les actes visés ci-avant.

La reproduction du code du logiciel ou la traduction de la forme de ce code sont interdites lorsqu'elles seront indispensables pour obtenir les informations nécessaires à l'interopérabilité du logiciel avec d'autres logiciels, les informations nécessaires étant accessibles à l'utilisateur auprès de l'auteur, dans les conditions du catalogue de ce dernier.

Il est rappelé que la violation de l'un des droits de l'auteur de logiciel est un délit de contrefaçon. Toute contrefaçon est sanctionnée en France par l'article L. 355-2 du code de la propriété intellectuelle et punie de deux ans d'emprisonnement et de 150 000E d'amende.

Les conditions d'utilisation sont précisées dans la licence.

L'APP est mandatée par l'auteur pour faire sanctionner toutes copies et/ou utilisations non autorisées.

Tables des matières

TABLES DES MATIERES.....	3
1 GENERALITES.....	4
1.1 Versions	4
1.2 Contexte.....	4
1.3 Objectif	5
2 DETAIL DES ECHANGES.....	5
2.1 Transmission automatisée de l'assiduité par le CFA	5
2.2 Compte-rendu après import	6
3 DESCRIPTION DU FORMAT D'ECHANGE	6
3.1 Format du fichier	6
3.2 Formatage des données	6
3.3 Description des données	7
3.3.1 Les 6 premières lignes	7
3.3.2 Dessin des enregistrements représentant l'assiduité	8
4 EXEMPLE.....	9
4.1 Cas réel d'un CFA.....	9
4.2 Transcription dans le fichier d'assiduité	9

1 Généralités

1.1 Versions




Versions :

- 1.00 (version originale)
- 1.01 (ajout date début d'année de formation)
- 1.02
- 1.03 (ajout de la zone heures entrée tardive)
- 1.04
- 1.05 du 17/12/2009 (correction de la notion d'heures prévues)
- 1.06 du 27/09/2010 (corrections schéma fichier)
- 1.07 du 13/10/2011 (correction minimale sur la forme du document)
- 1.07 du 27/03/2012 (correction minimale sur la forme du document)

1.2 Contexte

Afin d'assurer le paiement des indemnités compensatrices aux employeurs d'apprentis, la Région doit connaître l'assiduité annuelle des apprenants.

Pour ce faire, elle met à la disposition des CFA un portail extranet nommé NetCRPrimes permettant entre autres :

-  De saisir l'assiduité des apprenants
-  D'importer automatiquement l'assiduité des apprenants.
-  De consulter les données relatives aux contrats.

1.3 Objectif

L'objectif de ce document est de présenter le schéma d'import du fichier d'assiduité qui est reconnu par le portail NetCRPrimes.

2 Détail des échanges

2.1 Transmission automatisée de l'assiduité par le CFA

Pour que l'assiduité soit enregistrée dans la base de données Régionale, le CFA doit soumettre à l'extranet un fichier plat contenant un certain nombre d'informations référencées ci-dessous (le schéma complet sera détaillé plus loin dans ce document) :

- Code UAI du CFA
- Nom de l'apprenant
- Prénom de l'apprenant
- Date de naissance de l'apprenant
- Sexe de l'apprenant
- Date de début du contrat d'apprentissage
- Numéro de l'année du contrat d'apprentissage
- Date de début du cycle de formation
- Date de fin du cycle de formation
- Nombre d'heures prévues pour le groupe sur l'année de formation (pour les logiciels Ymag du premier au dernier jour vert).
- Nombre d'heures d'absences justifiées
- Nombre d'heures d'absences injustifiées
- Date d'examen
- Nombre d'heures d'absences justifiées dues à une entrée tardive
- Numéro du contrat
- Date de rupture du contrat
- Motif de rupture du contrat

2.2 Compte-rendu après import

A l'issue de la phase de contrôle l'extranet Régional affichera un compte-rendu au format HTML. Ce compte-rendu listera les éventuelles erreurs de structure et de contenu du fichier.

Trois états peuvent apparaître :

- ✚ **Feu vert** : Fichier totalement accepté par la région.
- ✚ **Feu orange** : Fichier partiellement accepté par la région.
- ✚ **Feu rouge** : Fichier totalement refusé par la région.

3 Description du format d'échange

3.1 Format du fichier

- ✚ Le fichier devra être au format texte.
- ✚ Les données seront séparées par des points-virgules.
- ✚ Les enregistrements doivent se terminer par un « Retour Chariot » y compris la dernière.

3.2 Formatage des données

- ✚ Les dates doivent être au format JJ/MM/AAAA.
- ✚ Le séparateur décimal doit être un point.
Les libellés doivent être transmis en majuscules.

3.3 Description des données

3.3.1 Les 6 premières lignes

Les 6 premières lignes du fichier d'échange doivent respecter le forma suivant :

1ère ligne :

ENVDUMMY:CLEA_REG_SUIVI:

2ème ligne :

Le nom du fichier attendu par le traitement d'intégration à savoir :
CLEA_REG_SUIVI.TXT

3ème ligne :

Le mot clé DATE: suivi de la date d'envoi du fichier au format JJ/MM/AAAA

4ème ligne :

Le mot clé CFA: suivi du code UAI (RNE) CFA de l'émetteur du fichier (8 caractères).

5ème ligne :

Le mot clé NUMERO: suivi d'un numéro séquentiel sur 5 chiffres permettant d'identifier le fichier de façon unique.

Exemple : NUMERO:00008

6ème ligne :

Le mot clé EMAIL: suivi d'une adresse email. (Exemple : EMAIL:mail@cfa.fr)

3.3.2 Dessin des enregistrements représentant l'assiduité

La 7^{ème} ligne du fichier correspond à la première ligne d'assiduité.

Cette ligne doit avoir le dessin suivant :

Nomenclature des types :

- A => Alphanumérique
- N => Numérique
- D => Date

Nom de la colonne	TYP E	Longueur Max	Remarques.
Numéro UAI du CFA (RNE)	A	8	Obligatoire
Nom de l'apprenant	A	50	Obligatoire
Prénom de l'apprenant	A	40	Obligatoire
Date de naissance de l'apprenant	D	10	Obligatoire
Sexe de l'apprenant	A	1	Obligatoire (M pour Masculin, F pour Féminin)
Date de début du contrat	D	10	Obligatoire
Numéro de l'année du contrat	A	1	Obligatoire
Date de début d'année de formation	D	10	Obligatoire
Date de fin d'année de formation	D	10	Obligatoire
Nombre d'heures prévues pour le groupe sur l'année de formation (pour les logiciels Ymag du premier au dernier jour vert).	N	12,2	Obligatoire
Nombre d'heures d'absences justifiées	N	12,2	Obligatoire
Nombre d'heures d'absences injustifiées	N	12,2	Obligatoire
Date d'examen	D		
Nombre d'heures d'absences justifiées dues à une entrée tardive	N	12,2	Obligatoire
Numéro du contrat d'apprentissage	A	16	Obligatoire
Date de rupture du contrat	D	10	
Motif de rupture du contrat	A	2	Voir référentiel Ariane

4 Exemple

4.1 Cas réel d'un CFA

- Le CFA 0000000Z doit transmettre l'assiduité du jeune « PrenomApp NOMAPP » de sexe masculin né le 12/05/1995.
- Le CFA prévoit 645 heures pour l'année de formation de ce groupe.
- Le cycle de formation débutera le 31/08/2009 et se terminera le 25/06/2010
- Le jeune débute son contrat d'apprentissage le 07/09/2009 soit une semaine après la rentrée scolaire, ce qui lui fait manquer par exemple 35 heures de formation.
- Le numéro de contrat est le « 000200909000001 »
- Sur l'année scolaire l'apprenant est absent :
 - o 18 heures pour des absences justifiées
 - o 5 heures pour des absences injustifiées
- L'apprenant a rompu son contrat d'apprentissage le 01/06/2010 avec comme motif « Commun accord » qui a comme code la valeur « 2 »
- Il ne passait pas d'examen cette année

4.2 Transcription dans le fichier d'assiduité

Transcription du cas réel dans un fichier d'assiduité nommé « 0000000Z_PRIMES.TXT »

```

ENVDDUMMY:CLEA_REG_SUIVI:¶
CLEA_REG_SUIVI.TXT¶
DATE:17/11/2009¶
CFA:0000000Z¶
NUMERO:00001¶
EMAIL:mail@cfa.fr¶
0000000Z;NOMAPP;PRENOMAPP;12/05/1995;M;07/09/2009;1;31/08/2009;25/06/2010;645;18.00;5.00;;35.00;000200909000001;01/06/2010;2; ¶
  
```

Remarque : « ¶ » représente un retour chariot